

AMBASSADE DU TOGO

Mission Permanente auprès
de l'Office des Nations Unies,
de l'Organisation Mondiale du
commerce et des autres
Organisations Internationales à Genève



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

Conseil des droits de l'homme

**25^{ème} Session du groupe de travail de l'Examen Périodique
Universel (EPU)**

02 au 13 mai 2016

Examen du rapport de la République Unies de Tanzanie

**Déclaration de Monsieur BEDABA Balom'ma, Chargé d'Affaires a.i.
de la Mission permanente du Togo**

Genève, le 09 mai 2016

(9h00'-12h30')

Monsieur le Président,

Le Togo souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la Tanzanie et la félicite pour l'approche participative qui a conduit à l'élaboration de ce rapport.

Ma délégation note avec grand intérêt que depuis le dernier examen de la République Unie de Tanzanie, plusieurs dispositions d'ordre législatif ont été prises ou en voie d'être prises pour assurer une protection maximale des droits fondamentaux du peuple tanzanien. Elle apprécie hautement la traduction de ces lois en Swahili, visant ainsi non seulement leur appropriation par le peuple mais également la facilitation pour leur mise en œuvre sur le terrain.

Le Togo se réjouit de la bonne coopération entre la Tanzanie et les organes des traités qui se traduit d'une part par la soumission d'un certain nombre de rapports et d'autre part par les visites effectuées par le Groupe de travail sur les peuples autochtones de la Commission de l'Union Africaine des droits de l'homme et des peuples et le comité d'experts de l'Union Africaine sur les droits et le bien-être de l'enfant.

Ma délégation salue l'adoption du plan stratégique relatif à l'éducation aux droits de l'homme et le troisième plan de lutte contre la corruption en cours d'élaboration.

Par ailleurs, le Togo prend note avec satisfaction des dispositions prises pour la promotion de la femme et recommande à la Tanzanie, d'envisager l'adoption de la nouvelle constitution dans les meilleurs délais possibles.

Le Togo recommande également que la Tanzanie accélère la procédure d'abolition de la peine de mort

Enfin, le Togo recommande que la Tanzanie ratifie la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Pour terminer, ma délégation souhaite plein succès à la République Unie de Tanzanie dans la mise en œuvre des recommandations qui découleront du présent examen.

Je vous remercie.